

À Paris, Pinault prêt à transformer la Bourse de commerce en musée

Le 18 avril 2016



Pour devenir un lieu d'exposition, l'édifice du XVIII^e siècle, remarquablement situé dans le 1^{er} arrondissement, au cœur de la capitale, nécessitera d'importants aménagements. - Photo hemis.fr-AFP

La CCI de Paris-Ile-de-France serait proche de donner son accord pour la vente de la Bourse de commerce à la Ville de Paris. Celle-ci la rétrocéderait au collectionneur.

L'homme d'affaires et collectionneur d'art François Pinault ne s'en cache pas : il veut absolument la Bourse de commerce de Paris pour y créer son musée. L'édifice circulaire, remarquablement situé dans le 1^{er} arrondissement, au cœur de la capitale, est la propriété de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France, et abrite des services dédiés aux entreprises. Ce pentagone

coiffé d'une coupole nécessite d'importants aménagements pour devenir un lieu d'exposition. Mais ce n'est pas la raison pour laquelle les tractations traînent. En fait, il s'agit de régler un billard à trois bandes. Ce bâtiment XVIII^e a été cédé par la Ville de Paris à la chambre de commerce en 1949, pour 1 franc symbolique, sous réserve qu'il accueille des activités liées à ses missions.

À la fin de l'été dernier, la municipalité a demandé à la CCI de Paris-Ile-de-France de lui céder cet espace de 13.000 mètres carrés, afin d'y installer une activité emblématique, de visibilité internationale, à côté des Halles. La chambre s'est montrée réceptive à l'idée d'un projet ambitieux dans ce site historique, dont les coûts d'entretien et d'investissement sont très élevés (12,3 millions d'euros entre 2009 et 2015, 4 millions nécessaires pour une mise aux normes d'urbanisme et d'accueil du public) par rapport à la qualité des locaux, tant pour ses 300 collaborateurs que pour les clients reçus.

Pressions politiques et médiatiques

Mais elle a imposé ses conditions : la réinstallation au centre de la capitale de ses services dans un meilleur environnement de travail, et sans incidence financière ou fiscale pour elle.

Les discussions conduites à l'automne 2015, dans un climat de forte pression politique et médiatique, se sont soldées par un échec en décembre. Dès janvier 2016, la Ville revenait à la charge avec, cette fois, une proposition de rachat jugée satisfaisante par la chambre, laquelle se verrait céder en pleine propriété un bâtiment de 14.000 mètres carrés près de République, dont elle est concessionnaire depuis 1914.

Après l'abandon fâcheux en 2005 par François Pinault de son projet de musée sur l'île Seguin au profit du Palazzo Grassi à Venise, les élus sont aujourd'hui bien décidés à donner satisfaction à l'homme d'affaires. L'opportunité d'un nouvel espace d'art contemporain attractif pour Paris est trop belle, preuve en est le succès rencontré par la Fondation Vuitton créée par le patron du groupe LVMH (propriétaire des « Échos »), Bernard Arnault, au bois de Boulogne. La municipalité devrait faire l'acquisition de la Bourse au plus tard fin juillet 2016, et la chambre libérer le site au maximum fin décembre. L'autre grand collectionneur français aurait alors enfin le champ libre, la Ville contractant vraisemblablement avec lui sous la forme d'un bail emphytéotique. Mais il ne quittera pas pour autant Venise.

Martine Robert, Les Échos

Consultez le site www.fo-cci.org